



VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

MUNICIPALITE

JFS

Préavis n° 37
10 octobre 2005

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de Fr. 830'000.-- pour des travaux à entreprendre au Stade municipal dans le cadre du plan de remise en conformité de ses installations.

1.	Etat de vétusté du Stade	2
2.	Entretiens récents.....	2
3.	Mesures à prendre.....	2
4.	Travaux urgents entrepris en juillet 2005.....	4
	Terrain	4
	Secteur visiteurs.....	4
	Zone arrière tribune principale.....	4
	Parc et accès au stade.....	4
	Tribunes.....	4
	Vestiaires.....	4
5.	Travaux à entreprendre en automne 2005	5
	Terrain	5
	Secteur spectateurs locaux.....	5
	Vestiaires.....	5
	Éclairage	5
	Sonorisation.....	6
	Parc et accès au stade.....	6
	Amélioration pour presse	6
	Honoraires.....	6
	Location complémentaire des tribunes	6
6.	Travaux ultérieurs à court terme.	6
7.	Crédit demandé.....	7
8.	Financement	8
9.	Conclusion	8

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Etat de vétusté du Stade

Comme nous vous l'avons exposé dans notre communication C/12 du 7 juillet 2005, l'ascension d'Yverdon Sport de la Challenge League en Super League a été le révélateur de l'état de vétusté du stade. En effet, depuis sa date de construction en 1961, peu de travaux ont été entrepris dans ce stade. L'état des vestiaires et des douches est médiocre, et les locaux ne sont plus adaptés aux besoins et règlements actuels de ce sport, ce que l'on peut considérer comme normal après plus de 40 ans. De plus des adaptations pour mise en conformité selon les normes en vigueur de L'ECA sont aussi à prévoir.

2. Entretien récents

Dans les investissements consentis indépendamment de petits travaux d'entretien courant des bâtiments et des terrains, les éléments suivants ont été effectués :

- En 1991, rénovation partielle des vestiaires, pour une somme de Fr. 135'000.-.
- En 1991, construction d'un groupe de sanitaires, chambre froide et réfection de la cuisine de la buvette, pour un montant de Fr. 475'000.-.
- En 1993, une participation de Fr. 200'000.- aux frais d'aménagements complémentaires nécessaires à l'organisation de rencontres de ligue nationale A est accordée à Yverdon Sport par la Ville.
- En 1996 pose d'un nouvel éclairage pour un montant de Fr. 573'000.- dont Fr. 136'000.- a été remboursé par le Sport Toto.
- En 1999, renforcement de l'éclairage et pose de prises pour cars TV, pour une valeur de Fr. 152'000.- dont Fr. 38'000.- ont été remboursés par le Sport Toto.
- D'autres travaux ont été entrepris, dont la tribune secondaire qui a été construite et payée pour Yverdon Sport par M. Cornu, de même que le club a installé à ses frais un bloc annexe de vestiaires. Le club a pour sa part investi Fr. 614'000.- dans le stade ces dernières années, dont récemment Fr. 100'000.- lui ont été remboursés par la Ville et Fr. 114'000.- par le Sport Toto.

3. Mesures à prendre

La SFL (Swiss Football League) a transmis un catalogue de mesures à prendre pour permettre le déroulement des matchs au stade municipal tant au niveau

de la Challenge League que de la Super League. Le stade en l'état n'était plus conforme depuis le 1^{er} juillet 2005 pour des matchs de Challenge League. En outre, à part le catalogue précité, le rapport de la télévision avec les exigences de la SSR et les mesures de l'installation d'éclairage doivent encore être prises en compte (à noter que depuis le match contre le FC Bâle du 6 août 2005, YS n'est plus autorisé à jouer des matchs le samedi à 19h30, mais uniquement en journée les dimanches à 16h00, au vu des problèmes d'uniformité des projecteurs).

Le bureau d'architecture Normann Piller s'est vu confier le mandat d'étude et de réalisation desdites améliorations sous la responsabilité du Service de l'urbanisme et des bâtiments, et en collaboration étroite avec Yverdon Sport.

Des possibilités d'aménagement ont été étudiées dans un délai extrêmement court et ont été présentées mercredi 29 juin 2005 à la SFL, lors d'une séance de travail. Plusieurs points ont fait l'objet d'intenses discussions et ainsi une partie des mesures préconisées initialement par la SFL ne sera pas réalisée, car jugée trop contraignante et excessive pour un stade de moyenne envergure existant depuis plus de 40 ans. Les éléments tels que locaux VIP (loges), salle pour conférence de presse, salle d'échauffement, certains aménagements dans les vestiaires jugés trop luxueux, remplacement des bancs de la tribune par des sièges individuels et plusieurs autres petits points ne seront donc pas nécessaires. Les aménagements proposés ont finalement été acceptés par la SFL car correspondant à leurs exigences minimales. S'agissant d'une structure uniquement rénovée, certaines exigences de l'ECA ne seront pas non plus appliquées. Un dossier complet expliquant très clairement les modifications et compléments à entreprendre, avec les priorités et un échéancier, éléments dépendants de la décision de ce préavis leur a aussi été fourni.

Des adaptations urgentes ont donc eu lieu en juillet, concernant notamment la modification des vestiaires visiteurs et l'aménagement d'une tribune provisoire. D'autres travaux sont encore nécessaires. A relever qu'ils ne sont pas dictés par l'ascension d'Yverdon-Sport F.C. en Super League, puisqu'ils seraient de toute manière indispensables si le club avait continué à évoluer en Challenge League. Seul l'aménagement de la nouvelle tribune provisoire et le cloisonnement des supporters adverses sont une exigence de la SFL directement liée à l'ascension. Le club YS s'est à cet égard engagé à participer à raison de Fr. 20'000.- à la location de la tribune.

Les travaux entrepris ou à entreprendre sont les suivants :

4. Travaux urgents entrepris en juillet 2005

Terrain

- | | |
|--|---------|
| ▶ Déplacement des bancs des joueurs avec bancs complémentaires | 5'000.- |
| ▶ Marquage du terrain à 105 x 68 cm | 1'000.- |

Secteur visiteurs

- | | |
|---|----------|
| ▶ Aménagement d'une clôture depuis l'angle du tennis jusqu'à l'angle Nord-Est, portail Nord-Est à créer | 8'000.- |
| ▶ Clôture de 220 cm devant la barrière de séparation du terrain | 22'000.- |
| ▶ Une buvette et des toilettes provisoires ont aussi été installées dans cette zone | 18'000.- |
| ▶ Aménagement d'une zone d'entrée/caisses à l'Ouest, avec portails | 6'000.- |

Zone arrière tribune principale

- | | |
|--|----------|
| ▶ Clôture Nord et Sud avec portails | 7'000.- |
| ▶ Pose de barrières Vauban pour délimiter la zone presse + équipe visiteurs et déplacement de la clôture existante | 15'000.- |

Parc et accès au stade

- | | |
|---|----------|
| ▶ Pose de panneaux de signalisation des divers éléments (parkings, entrées locaux et visiteurs, etc.) | 12'000.- |
|---|----------|

Tribunes

- | | |
|--|----------|
| ▶ Contrôle statique de la tribune secondaire par un ingénieur (à charge de YS) | 0.- |
| ▶ Pose et location pour 6 mois d'une tribune couverte provisoire en tubulures dans la zone Nord pour les visiteurs (600 places assises et 600 places debout) | 50'000.- |
| ▶ Fondations et ingénieur pour tribune | 10'000.- |

Vestiaires

- | | |
|---|------------------|
| ▶ Création d'une porte dans le couloir pour créer une zone visiteurs | 2'000.- |
| ▶ Création de toilettes-sanitaires dans la zone visiteurs | 4'000.- |
| ▶ Ouvertures dans les murs de séparation des vestiaires pour liaison entre eux et pose de portes coulissantes | 7'000.- |
| ▶ Création d'une porte de communication entre un vestiaire (pour arbitres) et les W.C. existants | 3'000.- |
| | <u>170'000.-</u> |

5. Travaux à entreprendre en automne 2005

Terrain

- ▶ Exécution de nouveaux bancs des joueurs (longueur 7.50 m) 15'000.-
- ▶ Déplacement des barrières latérales aux bancs joueurs, pour secteur handicapés 7'000.-

Secteur spectateurs locaux

- ▶ Suppression de trois rangs de gradins du secteur Est, réfection de la surface en enrobé devant le secteur Est, pose d'une clôture d'enceinte 84'000.-
- ▶ Pose de W.C. provisoires à l'angle Nord-Est 15'000.-
- ▶ Installation d'une zone de caisses et accueil angle Sud-Est, avec clôture et portails 11'000.-
- ▶ Installation d'une zone de caisses et accueil angle Sud-Ouest avec clôture et portails 20'000.-
- ▶ Délimitation d'une zone accueil tribune principale 10'000.-
- ▶ Pose d'un enrobé sur partie en tout-venant de la zone des gradins Sud 20'000.-
- ▶ Elargissement de l'escalier principal d'accès à la tribune 10'000.-

Vestiaires

- ▶ Création d'un groupe sanitaire – W.-C. définitifs dans la zone visiteurs, réfection carrelage et peinture 20'000.-
- ▶ Modification des vestiaires YS avec ouverture de deux portes pour communication des locaux, création d'un groupe sanitaire – W.-C. définitifs, réfection carrelage et peinture 30'000.-
- ▶ Modification du bureau de l'entraîneur, avec création d'une douche 10'000.-
- ▶ Réfection peinture et carrelage des autres vestiaires disponibles et des vestiaires arbitres 27'000.-
- ▶ Installation d'un système d'interphone entre les vestiaires et les arbitres 5'000.-
- ▶ Equipement feu, borne hydrante et dévidoir incendie 20'000.-

Éclairage

- ▶ Installation d'un éclairage de secours dans les vestiaires, avec indication des sorties 4'000.-
- ▶ Installation d'un éclairage de secours sur le pourtour du stade 82'000.-
- ▶ Modification et harmonisation de l'éclairage du stade, selon étude faite par SEY avec la société SILL, 12 projecteurs supplémentaires, sous réserve de

l'acceptation par la TSR d'une puissance de 600 lx au lieu des 700 lx demandés	50'000.-
<u>Sonorisation</u>	
▶ Modification de l'installation existante obsolète	30'000.-
<u>Parc et accès au stade</u>	
▶ Pose d'une passerelle sur le canal oriental pour accès des visiteurs piétons et cars, exigence indispensable dans le concept de sécurité. Liaison améliorée entre patinoire et stade. (En cas de non-réalisation de cet élément, le concept global d'accès et sécurité du stade serait à revoir, avec accès des supporters visiteurs depuis le Nord-Est, à travers les terrains d'entraînement depuis la Step, solution qui engendrera encore plus de frais d'infrastructure de base et une augmentation de l'effectif de sécurité lors des manifestations). Une solution est actuellement à l'étude avec l'armée pour en diminuer le coût, il n'est prévu que la fourniture des matériaux.	30'000.-
<u>Amélioration pour presse</u>	
▶ Bancs presse, plate-forme TSR, cabine speaker	15'000.-
<u>Honoraires</u>	
▶ Architecte	80'000.-
<u>Location complémentaire des tribunes</u>	
▶ 6 mois de location en complément de la phase 1	40'000.-
<u>Divers et imprévus</u>	<u>25'000.-</u>
	<u>660'000.-</u>

6. Travaux ultérieurs.

La location de la tribune provisoire est d'une année au maximum, celle-ci étant uniquement conçue pour des manifestations ponctuelles. Les bases n'étant pas réalisées pour une durée importante, cette tribune devra être démontée au plus tard en juillet 2006. Le montant de la location a été prévu dans ce préavis jusqu'à cette date.

URBAT en collaboration avec un bureau d'architecture a étudié un concept général pour l'ensemble des infrastructures du stade, répondant ainsi aux besoins du club pour faire face à son rôle de formateur pour les juniors

(vestiaires-douches complémentaires) et d'offrir divers locaux aménagés pour remplacer tous les éléments provisoires installés ces dernières années autant pour le club, que pour la buvette et STE.

Le programme prévu est le suivant :

- ▶ Remplacement de la tribune provisoire visiteurs Nord, par la construction de nouveaux gradins en maçonnerie, intégration sous les gradins des locaux W.C. - buvette, et côté tennis pour l'entreposage du matériel d'entretien STE.
- ▶ Suppression des trois petits garages vétustes vers l'entrée Nord-Ouest (entrée visiteurs) servant de locaux pour STE, et remplacement par un autre petit bloc destiné aux visiteurs, et faisant office de caisses et boutique.
- ▶ Remplacement de la tribune provisoire Est, par une nouvelle tribune définitive, comprenant dans la partie inférieure un bloc de vestiaires pour les juniors et diverses infrastructures techniques. Des locaux pour VIP, presse, etc., y seraient aussi prévus. La cabane en bois servant de vestiaires serait évacuée.
- ▶ Remplacement des caisses provisoires par des éléments définitifs.
- ▶ Nouveau chemin d'accès pour sortie secours Nord-Est et accès pour les engins du Service des travaux et de l'environnement pour l'entretien des divers terrains.

Ces améliorations, dont le coût sera important, ont juste fait l'objet d'une étude sommaire dans le cadre d'un concept avec vision globale sur l'évolution de ce stade. Un autre préavis sera présenté ultérieurement pour la réalisation des équipements complémentaires mentionnés ci-dessus. Cela permettra accessoirement d'observer l'évolution d'Yverdon Sport en Super League.

Après l'exécution des travaux des points N° 4 et 5, le stade correspondra aux exigences de la SFL pour la Challenge League, avec dérogation pour la Super League jusqu'au 30 juin 2007, mais dès le 1er juillet 2007, les améliorations du point N° 6 devront être effectuées ou du moins élaborées pour être conformes aux exigences de la Super League.

7. Crédit demandé

Le crédit d'investissement demandé comprend :

▶ travaux urgents effectués en juillet 2005 (v. communication C / 12 du 7 juillet 2005)	170'000.—
▶ travaux urgents à entreprendre en automne 2005	<u>660'000.—</u>
Total	830'000.--

8. Financement

Les travaux seront amortis en 10 ans au plus. Les charges annuelles générées comprendront les tranches annuelles d'amortissement de Fr. 83'000.- et les frais d'intérêts variables du capital investi. Les travaux ci-dessus ne sont en revanche pas de nature à augmenter notablement les frais d'entretien du stade par rapport à leur niveau actuel.

Comme indiqué plus haut, Yverdon-Sport F.C. participera aux frais de location de la tribune provisoire pour un montant de **Fr. 20'000.-**.

Le Sport Toto a déjà annoncé une participation de **Fr. 230'000.- à 260'000.-**, selon décompte des travaux, soit environ 30% de l'investissement.

9. Conclusion

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Un crédit d'investissement de Fr. 830'000.- est accordé à la Municipalité pour entreprendre des travaux urgents au Stade municipal, pour le mettre en conformité avec les standards de la Challenge League.

Article 2.- La dépense sera financée par la trésorerie générale et imputée au compte n° 3343 « Stade – adaptation Challenge League » pour être amortie en 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice Syndic :

Le Secrétaire adjoint :

M.-A. Burkhard

M. Wirz

Délégués de la Municipalité : MM. J.-D. Carrard et P.-A. Treyvaud